

Séance d'information d'octobre 2020

Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D

Chef de la direction, Ingénieurs Canada



Logistique — Participation en ligne

- ✓ Désactivez votre microphone pendant la présentation
- ✓ Levez la main si vous souhaitez parler
- ✓ Activez votre microphone lorsqu'on vous invite à prendre la parole
- ✓ Utilisez la fonction de clavardage seulement si vous avez besoin d'aide; un technicien communiquera avec vous dans une salle de discussion séparée

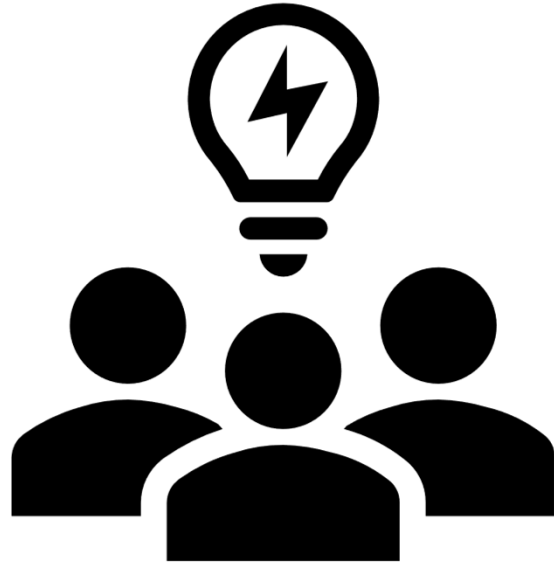
Mot d'ouverture

Jean Boudreau, FEC, P.Eng.

Présidente d'Ingénieurs Canada

Présidente du Groupe de travail sur le Plan stratégique





Résultat attendu

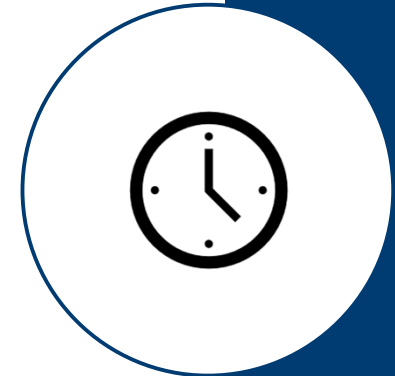
- Faire connaître aux participants le contenu de la version préliminaire du Plan stratégique 2022-2024, qui fera l'objet de consultations à l'automne

Au programme de la séance d'information

- Présenter la vision et les priorités stratégiques définies par le conseil en août, de façon à ce que les participants se familiarisent avec celles-ci
- But est de vous familiariser avec les priorités stratégiques et de répondre aux questions

Jalons — automne 2019

- Mai 2018 : approbation du Plan stratégique 2019-2021
- Été 2019 : début du processus de planification stratégique pour 2022-2024
- Septembre 2019 : consultation sur l'analyse contextuelle préliminaire auprès du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG), du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG), des organismes de réglementation et de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)
- Décembre 2019 : approbation de l'analyse contextuelle par le Groupe de travail sur le Plan stratégique
- Décembre 2019 : approbation de l'analyse FFPM, ainsi que de l'analyse des risques stratégiques par le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques



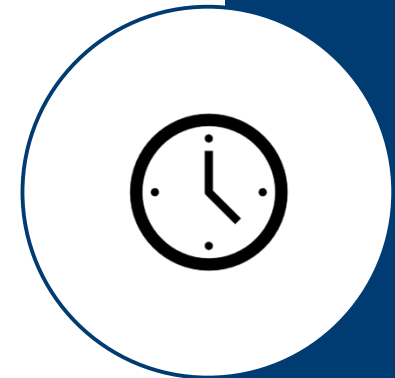
Jalons — hiver et printemps 2020

- Envoi des versions définitives de l'analyse contextuelle, de l'analyse des FFPM et des risques stratégique au conseil, aux présidents, au BCAPG, au BCCAG, au Groupe des chefs de direction et aux groupes de responsables en février 2020
- Tenue d'un atelier de prospective avec les administrateurs d conseil, les présidents, les chefs de la direction et des représentants du BCAPG et du BCCAG le 25 février 2020
- Envoi du rapport de prospective préliminaire aux administrateurs du conseil, aux présidents et aux chefs de la direction en avril 2020
- Inclusion du rapport de prospective définitif dans le cahier de travail de la réunion du conseil de mai 2020

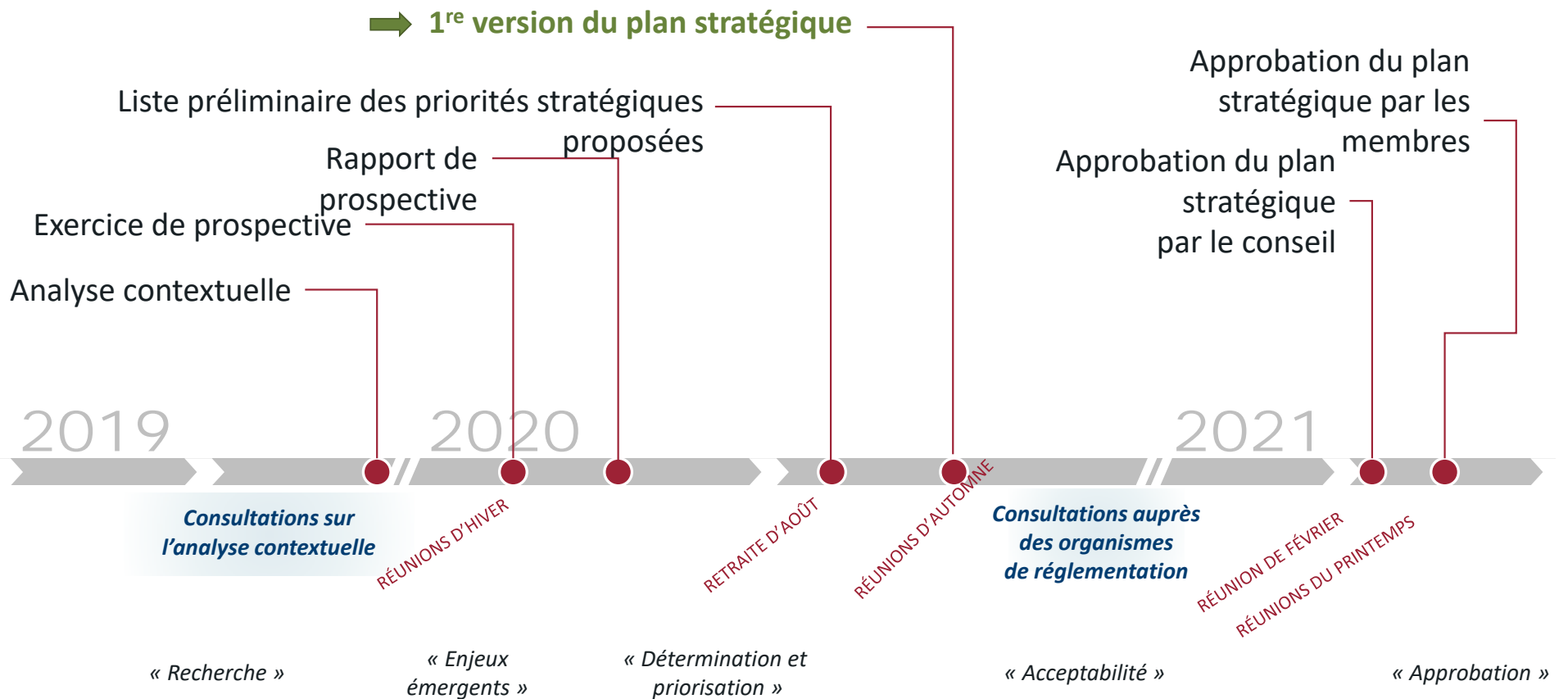


Jalons — été et automne 2020

- En mai, un sondage a été envoyé au conseil, aux chefs de la direction et aux présidents. En outre, une analyse contextuelle a été réalisée pour évaluer les incidences potentielles de la COVID-19 sur les organismes de réglementation, Ingénieurs Canada et la profession
- Au cours de sa retraite stratégique tenue en août, le conseil a confirmé la vision et a dressé l'ordre des priorités stratégiques
- C'est aujourd'hui que la vision et les priorités stratégiques sont présentées. Elles feront l'objet de consultations à l'automne
- En septembre, le BCAPG et le BCCAG ont été consultés au sujet du contenu du Plan stratégique préliminaire



Processus de planification stratégique



Grandes tendances

- Il y a des pressions constantes pour que l'agrément soit modifié; il est attendu que la COVID-19 ait des répercussions à long terme
- Il faut accroître la surveillance pour montrer l'équité du processus
- Il faut faire connaître la valeur de la réglementation et du permis d'exercice en génie, en particulier dans les disciplines en émergence
- La pérennité de la profession est liée à la capacité à attirer des femmes et des diplômés, et à les retenir

Contexte

- À l'atelier de prospective, chaque table a préparé un énoncé de vision
- Tous les énoncés ont été épinglés au mur et ont fait l'objet de discussions
- Les participants ont voté

Idée de progression et d'amélioration
Amélioration de la réglementation
Accroissement de la diversité
Hausse de notre visibilité et de notre influence

Au Canada seulement
Pas seulement « la profession »
Information améliorée => réglementation améliorée => génie amélioré
Une profession plus diversifiée => génie amélioré
Une profession à l'influence accrue => génie amélioré

Faire avancer le génie canadien grâce à la collaboration nationale

Ce que nous sommes
Notre façon de travailler
La valeur que nous ajoutons
Notre relation avec les organismes de réglementation

Notre mission

- À l'atelier de février, vous avez confirmé que notre mission demeure le préambule de nos objectifs fondamentaux:

« Ingénieurs Canada défend l'honneur, l'intégrité et les intérêts de la profession d'ingénieur. À cet égard, l'organisme contribue au maintien de normes rigoureuses et uniformes en matière de réglementation du génie, favorise la croissance de la profession au Canada et suscite la confiance du public ».

Principes directeurs (Politique 1.2)

1. Répondre aux besoins des organismes de réglementation
2. Assurer la transparence et la responsabilisation du processus décisionnel
3. Encourager l'engagement et la participation des organismes de réglementation
4. Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de la profession d'ingénieur canadienne

Valeurs fondamentales du personnel d'Ingénieurs Canada

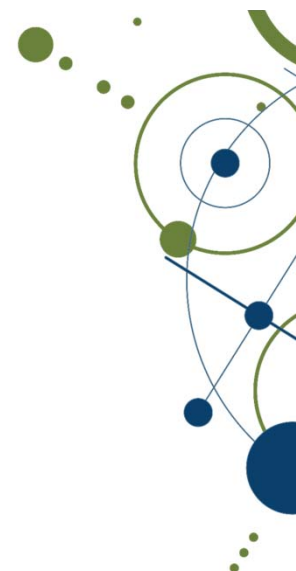
- Nous sommes fiers de créer une culture fondée sur le travail d'équipe et le mieux-être
- Notre crédibilité s'appuie sur la grande qualité de notre travail
- Nous encourageons les nouvelles idées et les approches créatives
- Nous sommes transparents et responsables
- Nous créons et maintenons des relations de confiance
- Nous comptons sur des personnes et des points de vue divers pour enrichir notre travail

Contexte

- À l'atelier de prospective, chaque table a proposé jusqu'à cinq priorités stratégiques
- Toutes les priorités ont été affichées au mur et ont fait l'objet de discussions
- Les participants ont voté sur leurs cinq grandes priorités

Démarche relative aux priorités stratégiques

- Le personnel a peaufiné ces priorités en tenant compte des éléments suivants :
 - Correspondance avec les objectifs d'Ingénieurs Canada;
 - Réalisation possible en trois ans;
 - Complément (plutôt que chevauchement) des activités des organismes de réglementation;
 - Importance nationale — probabilité que ces priorités reçoivent un appui à l'échelle pancanadienne;
 - Grandes tendances et risques stratégiques abordés.



Liste initiale de priorités stratégiques

- Agrément
 - Apporter des améliorations à l'agrément ou
 - **Renforcer les assises de l'agrément**
- Favoriser la confiance et la fierté
- Assurer l'harmonisation et l'uniformité
- Accélérer l'initiative 30 en 30
- Atteindre la viabilité financière
- S'adapter aux technologies émergentes
- Poursuivre notre engagement à l'égard de l'excellence

Synergies potentielles entre les priorités et les groupes et initiatives actuelles

Renforcer les assises de l'agrément

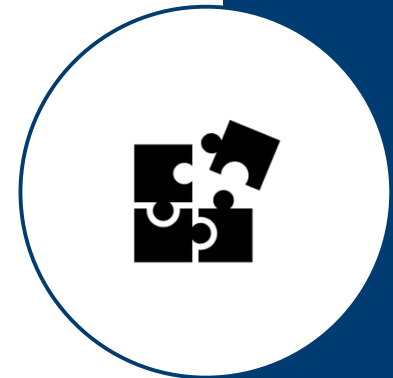
- **En vertu du plan stratégique actuel :**
 - PS1 : Programme d'amélioration de l'agrément (PAA)
 - PS2 : Responsabilité en matière d'agrément
 - IO1 : Agrément des programmes de premier cycle
- **Résultats à la fin de 2021 :**
 - Responsabilité en matière d'agrément
 - Programme d'amélioration de l'agrément
 - Achèvement des travaux du Groupe de travail sur les unités d'agrément
 - Visites, décisions et amélioration continue

Ce que
nous
faisons



Renforcer les assises de l'agrément

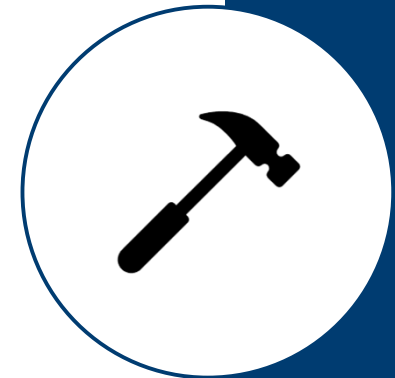
- L'absence d'une définition nationale des exigences de formation pour l'obtention du permis d'exercice compromet le caractère défendable de l'agrément et de l'évaluation des titulaires d'un diplôme non agréé par le BCAPG
- La portée actuelle de l'agrément ne va pas au-delà des connaissances universitaires minimales, n'englobe pas toutes les normes, et ne tient pas compte des répercussions plus vastes de l'octroi du permis du point de vue de la réglementation
- La mesure actuelle du cheminement minimum, basée sur les contacts, ne concorde pas avec les méthodes d'enseignement, ce qui cause des frustrations pour les doyens et les établissements d'enseignement supérieur (EES)



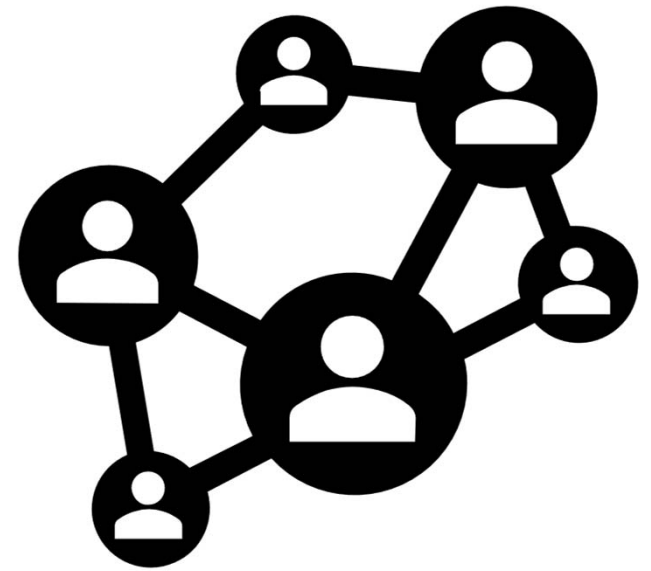
Renforcer les assises de l'agrément

- ✓ Préciser et valider le but de l'agrément
- ✓ Examiner les exigences de formation minimales pour l'obtention d'un permis
- ✓ Procéder à une analyse comparative du système canadien d'agrément des programmes de génie
- ✓ Comprendre les méthodes d'enseignement
- ✓ Proposer des changements nécessaires au système d'agrément, ainsi qu'un plan de mise en œuvre
- ✓ Engager des experts pour soutenir la réalisation collaborative de toutes les activités susmentionnées

Ce qui est
proposé



Des questions?





**Pause
(10 minutes)**

Accélérer l'initiative 30 en 30

- **En vertu du plan stratégique actuel :**
 - PS3 : Recrutement, maintien et développement professionnel des femmes en génie
 - IO3 : Fournir des outils qui favorisent l'excellence en matière d'exercice et de réglementation du génie
 - IO9 : Promouvoir une diversité et une inclusion
- **D'ici la fin de 2021, nous aurons :**
 - Élargi le réseau des champions et championnes
 - Mis en œuvre la sous-stratégie et les plans d'action pour la PS3 ainsi que stratégie de communication
 - Entrepris les travaux quant aux guides du BCCAG pour les ingénieurs et les firmes d'ingénierie
 - Achevé le rapport sur les pratiques exemplaires des organismes de réglementation en matière de programmes pour les ingénieurs stagiaires et d'aide à l'obtention du permis, y compris la recherche réglementaire
 - Mis à la disposition des organismes de réglementation un module de formation sur la diversité et l'inclusion

Ce que
nous
faisons



Accélérer l'initiative 30 en 30

- L'objectif 30 en 30 ne sera pas atteint si rien ne change
- Doit continuer à soutenir le momentum et les organismes de réglementation tout en s'assurant de ne pas doubler leurs efforts
- Il y a peu de données, hormis les données sur le sexe, sur le groupe de relève et les obstacles à l'obtention du permis d'exercice
- Les programmes d'aide à l'obtention du permis et de mentorat que certains organismes de réglementation ont mis en place pourraient être utilisés par d'autres
- Les résultats de la recherche de 2020-2021 devraient être adressés et les recommandations mises en œuvre



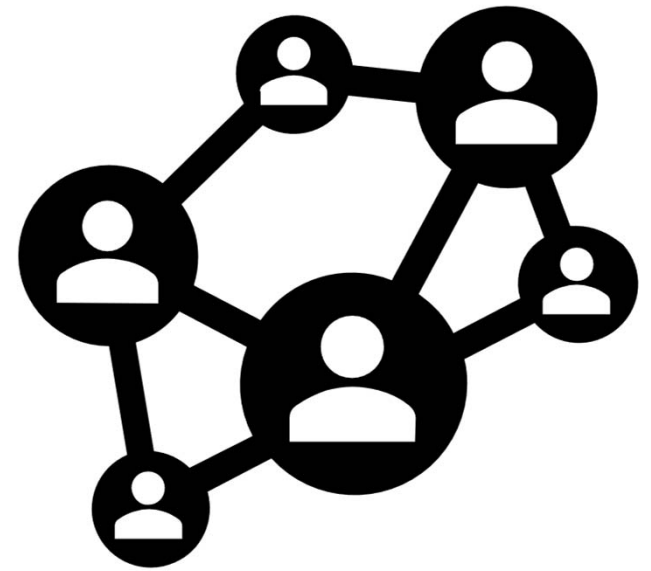
Accélérer l'initiative 30 en 30

- ✓ À compter de 2023, organiser une conférence annuelle permettant d'échanger des idées et des pratiques novatrices afin d'accroître le recrutement et le maintien des femmes en génie
- ✓ Charger un expert de mener des recherches sur la démographie, les obstacles, les intentions et les perceptions des femmes qui sont diplômées de programmes de génie et/ou admissibles au permis d'exercice
- ✓ Donner suite aux recommandations émanant des recherches
- ✓ Réunir les organismes de réglementation et faciliter les échanges d'informations sur les pratiques optimales pour leurs programmes d'ingénieurs stagiaires/candidats à la profession, d'aide à l'obtention du permis et de sensibilisation des employeurs
- ✓ Fournir aux organismes de réglementation intéressés un « bulletin de rendement » 30 en 30 et une évaluation des besoins

Ce qui est
proposé



Des questions?



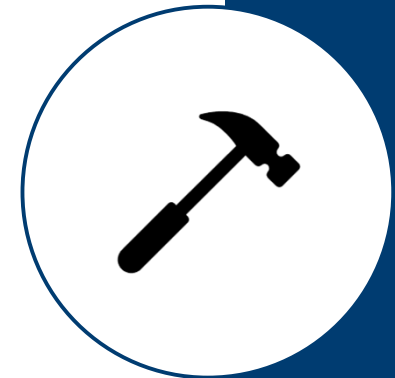
Favoriser la confiance et la fierté

- Les données nationales de 2016 sur la perception que le public a des ingénieurs sont obsolètes
- Il y a peu de données de marketing à propos des ingénieurs, des étudiants, des diplômés et des ingénieurs stagiaires
- Le public ne connaît que modérément les ingénieurs

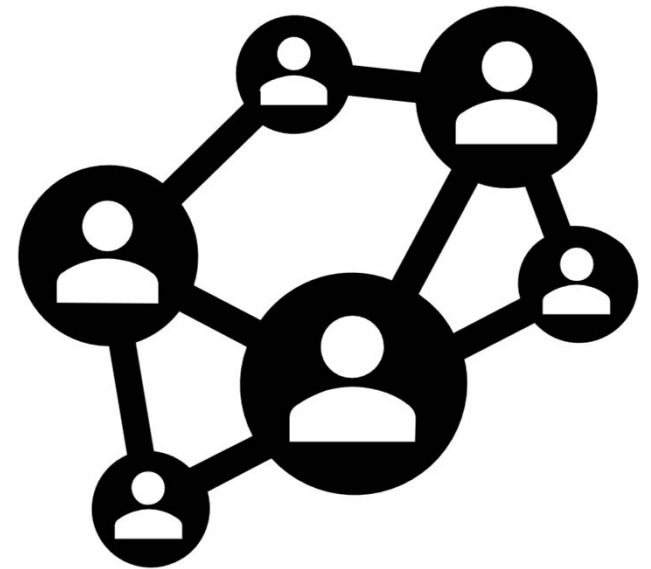


Favoriser la confiance et la fierté

- ✓ Lancer une campagne de promotion nationale pluriannuelle en partenariat avec les organismes de réglementation
 - ✓ Effectuer une étude de marché pour évaluer la perception que le public a des ingénieurs et de l'auditoire cible
 - ✓ Développer un message sur la valeur de l'obtention de permis avec les organismes de réglementations
 - ✓ Créer un message national commun sur la valeur du permis d'exercice avec les organismes de réglementation
- ✓ Coordonner les initiatives de rayonnement avec les groupes en place



Des questions?



Assurer l'harmonisation et l'uniformité

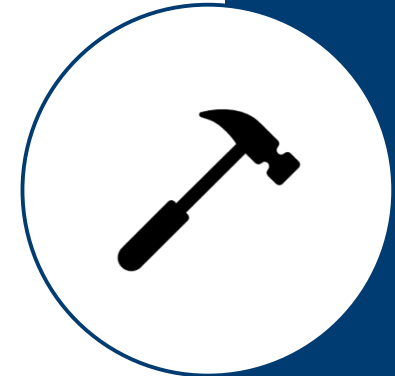
- Manque de compréhension des facteurs de réussite
- Absence de direction claire et de critères d'harmonisation
- Lacunes quant à la compréhension des obstacles des organismes de réglementation
- Absence de définition d'« harmonisation » et de « domaine d'intervention »



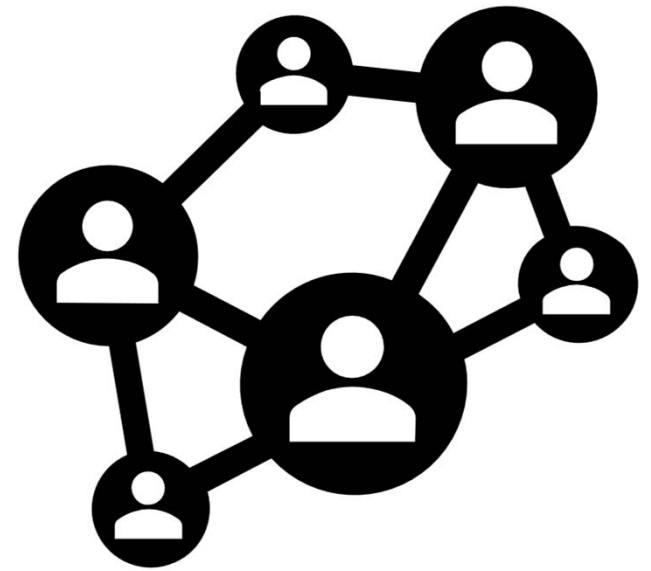
Assurer l'harmonisation et l'uniformité

Ce qui est
proposé

- ✓ Collaboration avec le personnel des organismes de réglementation pour déterminer les obstacles et les occasions
- ✓ Élaboration et adoption d'un énoncé national de collaboration avec les organismes de réglementation par des consultations en personne
- ✓ Détermination d'un ou de plusieurs domaines de collaboration par les organismes de réglementation

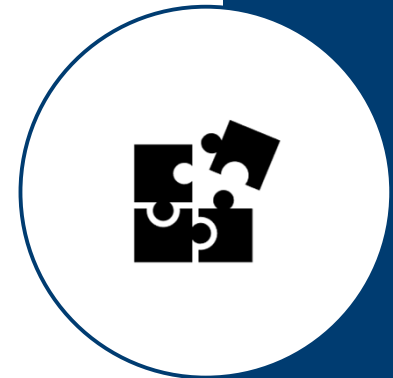


Des questions?



S'adapter aux technologies émergentes

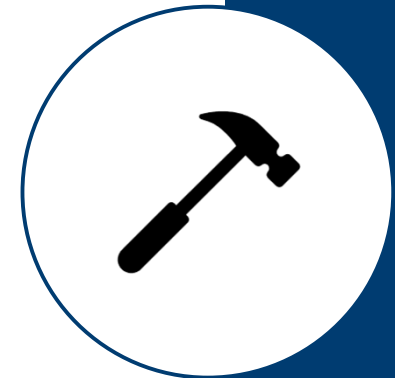
- Les avancées technologiques sont plus rapides que les changements législatifs
- Les organismes de réglementation sont en mesure de prévoir des tendances, mais ils ne peuvent prévoir le rythme des avancées que de façon limitée. Ils risquent de surestimer les premiers effets tout en sous-estimant les incidences à long terme
- Il est possible que les ingénieurs ne comprennent pas les obligations ni les effets professionnels et éthiques à long terme ou qu'ils n'en tiennent pas compte



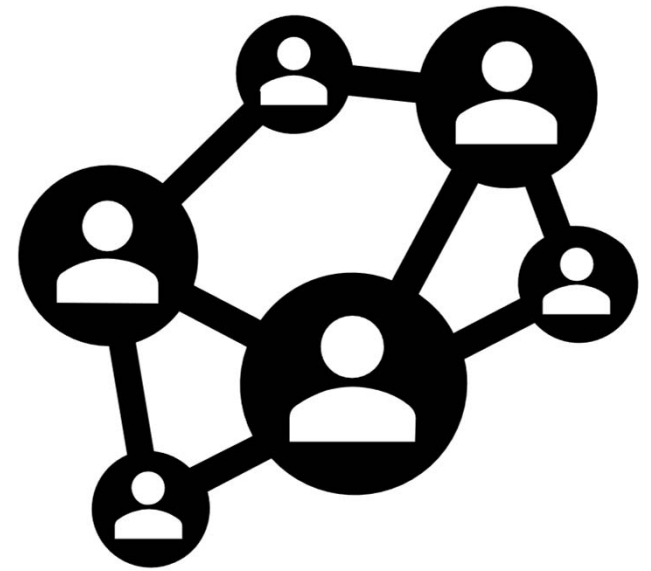
S'adapter aux technologies émergentes

- ✓ Cerner les technologies nouvelles et existantes qui nécessitent l'application des principes du génie et qui auront des conséquences pour le public
- ✓ Continuer de travailler avec le gouvernement fédéral afin de promouvoir le rôle des ingénieurs dans ces domaines
- ✓ Conseiller les ingénieurs en ce qui a trait à la responsabilité et aux obligations éthiques

Ce qui est
proposé



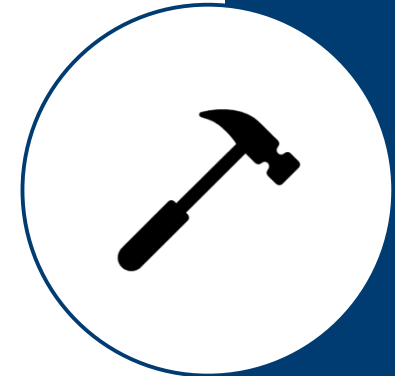
Des questions?



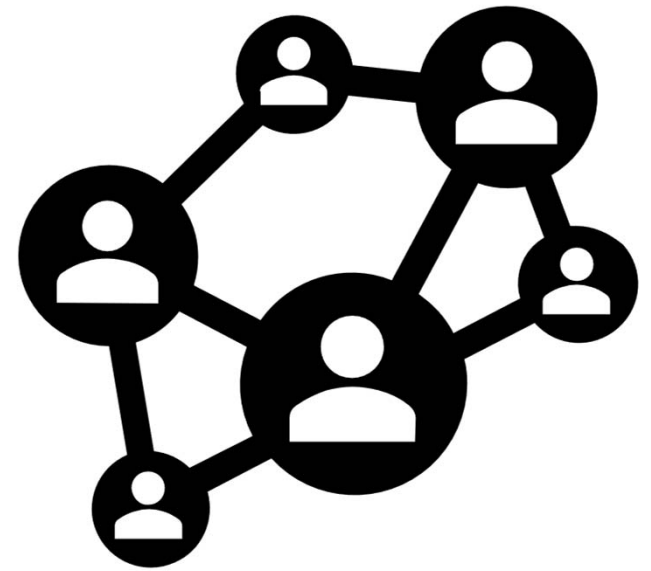
Poursuivre notre engagement à l'égard de l'excellence

- ✓ Obtenir la certification de niveau Platine d'Excellence Canada en :
 - ✓ menant des autoévaluations deux fois par année;
 - ✓ effectuant une évaluation de la préparation;
 - ✓ préparant des soumissions, en déposant des demandes et en se soumettant à un audit;
 - ✓ améliorant les pratiques en fonction des résultats.

Ce qui est
proposé



Des questions?



Financement des priorités stratégiques

- Selon la structure des actifs nets (que le conseil a approuvée en février 2020), les **fonds de réserve affectés à l'interne** permettent d'assurer la stabilité, d'atténuer les risques financiers et de financer les priorités stratégiques.
- Les fonds de réserve affectés à l'interne comprennent une réserve de deux millions de dollars pour les priorités stratégiques.
- Ingénieurs Canada a également des **réserves non affectées**. Il est estimé que celles-ci totaliseront 7,9 millions de dollars à la fin de 2020.
- D'ici la fin de 2021, il est prévu que les réserves non affectées augmentent, pour s'établir à 9,8 millions (si l'on présume que PEO ne fera pas usage des revenus d'affinité — nous saurons avec certitude si c'est le cas d'ici la fin de 2020).
- Le montant total des réserves non affectées peut être abaissé par des réductions des frais de cotisation par personne, des dépenses relatives aux priorités stratégiques, ou les deux.

Autres ETP et coûts estimatifs

- Le personnel préparera une estimation approximative, qui sera ajustée plus tard.

Titre	2022	2023	2024
Renforcer les assises de l'agrément	\$600,000	\$700,000	\$700,000
Accélérer l'initiative 30 en 30	\$220,000	\$200,000	\$200,000
Favoriser la confiance et la fierté	\$580,000	\$2,710,000	\$2,710,000
Assurer l'harmonisation et l'uniformité	\$0	\$150,000	\$50,000
Atteindre la viabilité financière	\$50,000	\$200,000	\$50,000
S'adapter aux technologies émergentes	\$0	\$0	\$0
Poursuivre notre engagement à l'égard de l'excellence	\$0	\$0	\$0
TOTAL	\$1.45 M	\$3.96 M	\$3.71 M

Mot de clôture et prochaines étapes

Jean Boudreau, FEC, P.Eng.

Présidente d'Ingénieurs Canada

Présidente du Groupe de travail sur le Plan stratégique



Processus de planification stratégique

